

RECRUTE :

UN(E) AUXILIAIRE DE VIE DE LOISIRS (AVL)

Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation Territoriaux (Cat. C)

Recrutement par voie contractuelle

Mission principale : L'Auxiliaire de Vie de Loisirs (AVL) a pour vocation d'accompagner et de répondre aux besoins spécifiques liés à la situation de handicap (intellectuelle, psychique, sensorielle, motrice ou dans le cadre d'une maladie invalidante) de l'enfant ou le jeune placé sous sa responsabilité dans le cadre d'un accueil périscolaire et de pause méridienne ou durant les mercredis et les vacances scolaires. Il/elle met en place des animations dans le cadre d'un projet d'activités personnalisées, organise et encadre les activités quotidiennes de l'enfant et veille à sa sécurité physique, morale et affective.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Pôle Qualité des Services aux Habitants et aux Familles

Service de rattachement : Pôle intermédiaire Education, Animation, Jeunesse

Relation hiérarchique : l'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Chef de Service Animation.

Relations fonctionnelles : principaux interlocuteurs : directeur des ACM et équipe d'animateurs, coordonnateur du Pôle Accueil Spécifique, enfants, parents, enseignants, prestataires, autres services municipaux

Conditions spécifiques :

Lieu : écoles, accueils de loisirs municipaux et centre de vacances

Horaires : temps de travail annualisé, horaires irréguliers établis en fonction des plannings

Conditions spécifiques :

- horaires irréguliers

- temps de travail annualisé

- déplacements fréquents (permis B fortement souhaité)

Moyens techniques à disposition : matériel pédagogique, véhicule mis à disposition en cas de besoin

MISSIONS

- **Accueil personnalisé des enfants et des parents**
- **Conception et mise en œuvre d'animations :**
 - **Intervention dans le champ de la vie quotidienne de l'enfant ou du jeune :**
 - Aide compensatrice selon les besoins identifiés (hygiène, confort, déplacement, communication, sécurité...).

- Adapter l'accueil et les outils aux besoins particuliers de l'enfant.
- Etre attentif à son bien-être lors des repas et de l'animation.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant ou du jeune.
- **Socialisation de l'enfant ou du jeune :**
 - Mise en confiance.
 - Aménagement de la journée type ou des activités en fonction de l'autonomie de l'enfant ou du jeune.
 - Favoriser son autonomie.
 - Favoriser ses échanges, encourager l'enfant ou le jeune à aller vers les autres.
- **Mise en œuvre et participation aux activités :**
 - Participation à l'activité conduite par l'animateur du groupe.
 - Contribuer au soutien, au bien-être et à la sécurité de l'enfant ou du jeune, à l'encourager.
- **Direction et encadrement de l'enfant ou du jeune :**
 - **Positionnement comme adulte référent à l'égard de l'enfant ou du jeune** et interface des partenaires.
- **Rangement du matériel, remise en état et entretien des locaux** Mise hors de portée des enfants des matériels dangereux
- **Transmission** des consignes et informations relatives à l'enfant ou au jeune, aux collègues et aux autres intervenants du temps scolaire
- **Respect des règles de sécurité** conformément à la réglementation en vigueur et aux consignes de sécurité établies (notamment pour les sorties dans les transports en commun..etc.)

Missions complémentaire éventuelle en fonction du profil et des compétences de l'animateur :

- **Construire un projet d'animation sur le temps d'activités périscolaires** dans le cadre du projet de territoire intégrant une progression pédagogique en séquences pour des ateliers d'initiation et de découverte en direction de l'enfant
- **Animer ces ateliers** dans le respect des termes du projet éducatif et sous la responsabilité du Directeur d'ALM

Liste des missions non-exhaustive

COMPETENCES REQUISES

- Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation (B.A.F.A) au minimum
- Activité ou diplôme dans le domaine culturel, artistique ou sportif apprécié
- Sensibilisation au handicap
- Maîtrise de la langue française orale et écrite
- Faire preuve de rigueur dans l'organisation et le respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Savoir faire preuve d'autorité tout en respectant la sécurité physique et morale des enfants
- Faire preuve de joie, de dynamisme et de motivation
- Savoir accueillir et respecter les personnes (parents et enfants)
- Savoir se positionner comme adulte référent et prendre la parole en public
- Connaître et respecter les cycles (courbe d'intensité) et les besoins physiologique de l'enfant (sommeil, hydratation, protection solaire, alimentation, blessures, douleurs..)
- Assurer le bien-être de l'enfant ou du jeune
- Favoriser l'autonomie et le développement de l'enfant
- Doit être doté de patience, de tact, de force morale et physique, de pédagogie
- Savoir instaurer un climat de confiance avec l'enfant ou le jeune et sa famille.
- Faire preuve d'écoute, de compréhension et d'empathie.

- Etre créatif
- Avoir le sens des responsabilités
- Faire preuve de Sympathie, d'humilité et avoir le sens de l'accueil
- Etre disponible et mobile, savoir s'adapter à l'imprévu
- Avoir l'esprit d'équipe, faire preuve de solidarité entre collègues et de tolérance
- Faire preuve d'une discrétion professionnelle absolue et respecter l'obligation de réserve

Poste à pourvoir au plus tôt

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
à l'attention de Monsieur le Maire au plus tôt**

par courriel à : christelle.mallet@saintlaurentduvar.fr